

COMMUNE DE BOGEVE
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 22 octobre 2008

Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 octobre 2008 à 20h30 sur convocation du Maire du 18 octobre 2008.

Étaient présents :

Bernard BOUVIER, Didier CHARDON, Dominique BAUD-GRASSET, Magali BOUVAREL, Eric BOUVIER, Mickaël CHARDON, Patrick CHARDON, Jacqueline ROCH, Patrick GAVARD, Catherine GAL, Luc GRILLET, Eric PAYRARD, Philippe CHARBY, Maryvonne BAUD-GRASSET, Jean-Pierre DELAVOET

Excusé :

Monsieur le Maire félicite les membres du Conseil Municipal pour leur participation et leur assiduité au cours des 7 réunions des différentes commissions, qui se sont déroulées en septembre et octobre. Les synthèses seront mises en ligne sur internet.

ECOLES

L'assemblée prend connaissance de la réunion du conseil d'école du 21 septembre dernier.

Les enseignants remercient la commune pour tout ce qui a été fait et particulièrement pour son soutien financier à l'enseignement de l'anglais et l'activité piscine.

DEMANDES FORMULEES :

Enlèvement des conteneurs d'ordures situés dans la cour de l'école,

Balayage de la cour le lundi matin,

Réfection de la peinture de l'escalier coté préau,

Remise en état de l'escalier derrière la Mairie et pose d'une main courante,

Pose de prises de courant supplémentaires pour raccordement de deux nouveaux ordinateurs.

Patrick Chardon et Didier Chardon sont chargés de traiter les problèmes liés aux bâtiments.

Jacqueline ROCH assure le suivi des problèmes concernant la pratique scolaire et voit avec les agents.

Bernard Bouvier assure le suivi du matériel informatique.

Projet de création d'un Conseil Municipal de jeunes : l'idée a été bien accueillie au niveau de l'école, la classe de CE2 est proposée pour participer à l'action qui sera mise en place.

MEZZANINE ECOLE MATERNELLE

Patrick Chardon a étudié la possibilité d'agrandir la mezzanine de la classe maternelle. Cette proposition nécessite des travaux importants, pour un résultat qui ne donnera pas forcément satisfaction, compte tenu du volume disponible.

Il est décidé de suspendre ce projet, en l'attente de connaître les futurs effectifs scolaires.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Le programme d'actions des commissions municipales fera l'objet d'un examen lors d'une prochaine réunion. Ce délai supplémentaire permettra de voir plus clair et de définir le rôle des commissions.

GARAGES COMMUNAUX

L'assemblée est informée du report de versement de l'acompte de subvention sollicitée auprès de conseil Général de la Haute-Savoie pour les travaux d'extension des garages communaux.

Les réunions de chantier se déroulent tous les lundis matins.

L'entreprise de charpente rencontre quelques difficultés pour adapter la charpente existante sur le nouveau bâtiment.

COLLECTEUR EAUX USEES « JOUILLON – LES CHAIX »

Les travaux d'assainissement confiés à l'entreprise REY, s'achèvent.

Le goudronnage des tranchées sera effectué très prochainement.

COLONNE ALIMENTATION EAU POTABLE MABERGE

La canalisation d'alimentation en eau potable à partir du captage de Maberge, en direction du réservoir du Croue, est en danger du fait du ravinement des berges de Foron ainsi que des arbres menaçant de tomber.

Monsieur Le Maire a contacté l'entreprise MARJOLLET pour pose d'un enrochement de protection. Ce chantier va nécessiter l'ouverture d'une piste forestière qui permettra d'accéder dans le lit du ruisseau.

Fabien Roch a été contacté pour le bûcheronnage nécessaire, en accord avec les propriétaires concernés.

ARCADES OPAC

Dans le prolongement des négociations avec l'OPAC en vue d'acquérir les arcades disponibles dans le programme HLM « La Rachasse », le Maire a reçu l'accord pour cession à la commune des superficies disponibles pour un prix forfaitaire de 60 000 €, au lieu de 74.407 euros, comme proposé dans un courrier daté du 4 juillet 2008.

Surface des arcades :

Local dans bâtiment de liaison : 110 m² + 33 m² de mezzanine

Local dans bâtiment A en accession : 58 m²

MJC

Magali Bouvarel a participé à l'assemblée générale de la MJC intercommunale de Viuz-en-Sallaz. La convention triennale avec la commune sera remise à la signature l'année prochaine.

L'activité de cette association maintien son rythme.

STATION DES BRASSES

Les travaux d'extension du réseau neige ont fait l'objet d'un appel d'offre. Le terrassement a été attribué à l'entreprise Marjollet, et la fourniture des appareils à TECHNO-ALPIN. Le projet concerne 1200 ml de canalisation.

Coût prévisionnel global 281 000 €.

La majeure partie des travaux seront effectués sur la route, ce qui entrainera une réfection de chaussée au printemps.